

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE MOUDEYRES
SÉANCE DU 06 MARS 2023
DCM 2023 / 003**

Nombre de membres

- En exercice : 10
- Présents : 6
- Excusés représentés : 0
- Absents : 4
- Votants : 6 Pour : 6
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 1^{er} mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six du mois de mars à 20 heures 30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Moudeyres, régulièrement convoqué, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : CELLE Éric CHANAL Fabrice DESCAMPS Véronique
 GIROUD Florence GRAIL Jérôme PERBET Yoann

Absent(s) excusé(s):

Absents : DALENS Gérard, GENTES Laurent, ROUSSET Cédric, ROUX Élodie

Secrétaire de séance : GIROUD Florence

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET PRINCIPAL

La présidence est donnée et assurée par Mme DESCAMPS Véronique, doyenne de l'assemblée.

Le conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme DESCAMPS Véronique, délibérant sur le compte administratif du budget principal de l'exercice 2022, dressé par Monsieur Laurent GENTES, Maire de la commune,

Vote le compte administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Fonctionnement :

Dépenses = 171 693.15 €

Recettes = 213 195.86 €

Excédents antérieurs reportés 2021 : 39 304.61 €

Résultat de clôture de : 80 807.32 €

Investissement :

Dépenses = 62 911.73 €

Recettes = 107 367.49 €

*Déficits antérieurs reportés 2021 : -51 728.69 €***Résultat de clôture de : -7 272.93 €**

Avec un Résultat de clôture de l'exercice 2022 comme suit :

. Fonctionnement : 80 807.32 € (excédent)**. Investissement : – 7 272.93 € (déficit)*****Hors de la présence de Monsieur Laurent GENTES, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif Communal pour l'exercice 2022.***

Fait et délibéré les an, mois, jour et heure ci-dessus indiqués.

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

**Le Maire,
Laurent GENTES**